

AUTORISATION DE L'UTILISATION D'UN LECTEUR BIOMETRIQUE LORS DU PASSAGE DU DEMI-PENSIONNAIRE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

La société C'MIDY est gestionnaire, à la rentrée scolaire du 2 septembre 2019, pour le compte du Conseil Départemental des Yvelines, du service de restauration scolaire présent au sein du collège

(l'« Etablissement ») où l'élève dont vous êtes le responsable légal est inscrit.

L'Etablissement sera équipé d'un lecteur biométrique pour l'identification des élèves demi-pensionnaires lors de leur passage au self-service du restaurant scolaire.

Ce procédé d'identification au moyen du gabarit de la main associé à un code personnel est proposé aux élèves afin de leur permettre d'accéder au service de restauration scolaire. Ce dispositif a notamment pour objet de pallier toute perte ou oubli de la carte d'accès par l'élève ou encore pour éviter tout prêt frauduleux. La collecte du gabarit biométrique de l'élève sera réalisée sur place par le responsable du site au plus tard le 5 juillet 2019 et, en fonction de la croissance de l'élève, le gabarit pourra être mis à jour lors d'une autre collecte au cours de l'année scolaire 2019/2020.

Vous avez, en qualité de représentant légal de l'élève, la possibilité d'accepter ou non l'utilisation d'un lecteur biométrique, pendant la durée de sa scolarité, pour le contrôle d'accès au restaurant de l'Etablissement. Dans le cas d'un refus de votre part pour l'utilisation de ce dispositif, il vous sera mis à disposition une carte d'accès.

Votre autorisation sur l'utilisation du gabarit biométrique (contour de la main) de l'élève dont vous êtes le responsable légal n'est pas irréversible. Vous pourrez, en effet, retirer votre consentement à une telle utilisation, à tout moment, en adressant votre demande par email à : facturation.fr@cmidy.fr ou par courrier à l'adresse suivante : C'MIDY – Centre de facturation famille – 6 rue de la Redoute- CP 131-78043 Guyancourt. Dans ce cas, vous aurez la possibilité d'obtenir une carte d'accès au restaurant scolaire qui vous sera mise à disposition auprès du responsable de l'Etablissement dans un délai maximum de 15 jours (hors vacances scolaires). Pendant cette période et en raison de la suppression du gabarit biométrique de l'élève dont vous êtes le responsable légal, le contrôle d'accès de celui-ci au self-service du restaurant scolaire sera effectué par pointage manuel.

Nous tenons à vous assurer que nous nous engageons à ce que l'ensemble des acteurs qui traitent les données à caractère personnel de l'élève dont vous êtes le responsable légal respectent la législation applicable et que nous mettons en œuvre l'ensemble des mesures de sécurité et de confidentialité appropriées sur le plan technique et organisationnel de nature à garantir la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données à caractère personnel ainsi recueillies et traitées sous notre responsabilité.

D'autre part, nous vous rappelons que les collégiens demi-pensionnaires non autorisés par leur représentant légal à utiliser le lecteur biométrique devront impérativement présenter leur carte d'accès, faute de quoi ils ne pourront déjeuner qu'en fin de service.

A ce titre, nous vous invitons à nous retourner le présent document par email à l'adresse facturation.fr@cmidy.fr en indiquant en objet le nom de l'Etablissement concerné ou auprès du responsable de site de l'Etablissement en apposant votre signature en bas du présent document et en cochant la case correspondante à votre choix.

Je soussigné(e) NOM PRENOM

Représentant légal de l'élève NOM PRENOM

Classe de l'élève

- J'accepte l'utilisation par l'élève dont je suis le responsable légal du lecteur biométrique pour le contrôle d'accès au self-service du restaurant scolaire de l'Etablissement.
- Je n'accepte pas l'utilisation par l'élève dont je suis le responsable légal du lecteur biométrique pour le contrôle d'accès au self-service du restaurant scolaire de l'Etablissement.

Fait à
Signature du représentant légal de l'élève.

Le (date)

NOTICE EXPLICATIVE DU TRAITEMENT EFFECTUE DANS LE CADRE DU PRESENT FORMULAIRE D'AUTORISATION

L'ensemble des informations recueillies dans le cadre du présent formulaire ainsi que le gabarit biométrique du contour de la main de l'élève dont vous êtes le représentant légal font l'objet d'un traitement par la société C'MIDY, sur le fondement de votre consentement.

Les données collectées permettent d'assurer le contrôle d'accès des élèves au self-service du restaurant de l'Etablissement par un lecteur biométrique. Les mentions indiquées au sein du présent formulaire d'autorisation, à défaut d'être signalées comme facultatives, ont un caractère obligatoire et l'absence de réponse de votre part ne permettra pas l'utilisation d'un lecteur biométrique par l'élève.

Les données collectées peuvent être transférées à des destinataires, internes ou externes, autorisés pour exécuter des services pour notre compte pouvant être situés dans des pays en dehors de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen n'offrant pas un niveau adéquat en matière de protection des données personnelles. Afin de garantir la sécurité et la confidentialité des données ainsi transférées, nous prenons toutes mesures nécessaires pour veiller à ce que ces données bénéficient d'une protection adéquate, telles que la signature de Clauses Contractuelles Types de la Commission Européenne ou tout autre mécanisme équivalent.

Les données relatives à l'identité de l'élève sont conservées pendant la durée de sa scolarité dans l'établissement. Les données sur le gabarit biométrique du contour de la main de l'élève et le code d'accès personnel associé sont conservés pendant la durée de l'année scolaire. Si l'élève quitte l'Etablissement ou est désinscrit du service de restauration scolaire en cours d'année, les données biométriques sont effacées dans la semaine suivant son départ ou sa désinscription.

Conformément à loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 en vigueur et au Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD »), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité ainsi que d'un droit à la limitation du traitement de vos données personnelles et celles de l'élève dont vous êtes le représentant légal, conformément aux conditions énoncées par le RGPD. Vous disposez également du droit d'émettre des directives anticipées sur le traitement de vos données après décès. Vous avez la possibilité de retirer votre consentement à tout moment, ce retrait n'impactant pas la licéité du traitement avant sa mise en œuvre.

Pour exercer ces droits, vous pourrez adresser votre demande à C'MIDY - Centre de facturation famille – 6, rue de la Redoute- CP 131-78043 Guyancourt ou par email à : facturation.fr@cmidy.fr.

Si vous avez des préoccupations ou des réclamations en ce qui concerne la protection de vos données, vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés sur son site web : www.cnil.fr.

Pour toute question concernant cette notice, vous pouvez nous adresser votre demande à notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante dpo.oss.fr@sodexo.com.